

# FICHE DESCRIPTIVE

## PERMIS D (Transport de personnes)

### Pré-requis d'accès à la formation

- Avoir 24 ans minimum
- Permis B en cours de validité
- Aucune durée d'activité professionnelle
- Niveau Brevet des collèges requis minimum
- Métiers concernés : chauffeur de bus, exploitant de sociétés de personnes

### Modalités et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

Délai : minimum 7 jours

**Accessibilité :** Contacter le référent Handicap à [contact@passersonpermis.com](mailto:contact@passersonpermis.com)

### Objectif de la formation

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places (conducteurs compris) en respectant les règles de sécurité.

### Durée de la formation : 210 heures

- 70 heures pour l'épreuve théorique générale
- 140 heures pour la pratique (hors circulation et circulation)

**Rythme :** formation continue de 8h à 12h et de 13 :30h à 16 :30h (soit 35h/semaine).

Les formations peuvent être sous forme de parcours individualisé ou groupé.

**Nota :** L'Épreuve Théorique Générale devra être repassé si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

### Nombre minimum et maximum de stagiaires

**Nombre minimum :** 1 stagiaire

**Nombre maximum :** 16 stagiaires

**Tarif :** A partir de 1 785 €

## Contacts :

- TRINITE : 0596 58 40 59 [trinite@passersonpermis.com](mailto:trinite@passersonpermis.com)
- LAMENTIN : 0596 51 69 47 [lamentin@passersonpermis.com](mailto:lamentin@passersonpermis.com)

## Programme de formation

### ■ Formation théorique du code

Plusieurs thèmes seront abordés :

- Disposition légale en matière de sécurité routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementations générales et divers
- Porter secours
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

### **C1** ■ Maitriser le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes du véhicule/ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter
- Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement).
- Diriger le véhicule ou l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leur principe de fonctionnement.

### **C2** ■ Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport en commun de personne.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport routier.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et un arrêt précision
- Savoir réaliser un attelage et un dételage (spécifique D1E et DE).

### **C3 - Apprehender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.**

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique au véhicule ou ensemble de véhicule affectés au transport en commun de personnes), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques au véhicule ou ensemble de véhicules affectés au transport en commun de personnes).
- Positionner le véhicule ou de l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorités.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

### **C4 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense..
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

### **C5 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Savoir prendre en compte les passagers
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco conduite

## **Dates de la formation**

Les dates de formation sont prévues en fonction du calendrier annuel du centre de formation. Il existe au minimum une session par mois.

## Lieux de la formation

### THEORIE :

- 31 Rue des Barrières 97232 LAMENTIN
- Centre d'Affaires le Galion 97220 TRINITE



PRATIQUE : Carrère 97232 LE LAMENTIN



## Modalités pédagogiques

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs.
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Plateau technique privé
- Equipe de formateurs permanents

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Examen blanc, mise en situation par nos formateurs,
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée
- A l'issue de la formation dans le centre, le stagiaire passera deux épreuves pratiques : hors circulation et en circulation réalisées par les services de la DEAL

## Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance du certificat d'examen du permis de conduire catégorie D. Le titre vous sera délivré par la DEAL.

